

OBJECTIFS - DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP conduite routière doit pouvoir :

- assurer le transport des marchandises par route,
- conduire un véhicule de marchandises rigide ou articulé et gérer l'entretien de celui-ci,

- être responsable du chargement et du déchargement,
- assurer des tâches administratives et commerciales : rédaction des bordereaux de livraison, du carnet de bord, des factures,
- participer à la détermination du prix de revient d'un transport,
- entretenir des contacts avec les fournisseurs et les clients.



ADMISSION & INSCRIPTION

Pour accéder au CAP Conduite Routière en 1 an, vous devez avoir 18 ans, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme supérieur.

Vous n'aurez alors que de l'enseignement professionnel et vous êtes dispensé de l'enseignement général.

Vous devez également être titulaire du permis B.



FORMATION

Préparation assurée en 1 an, axée sur l'enseignement professionnel :

- préparation du transport et du véhicule,
- maintien du véhicule en ordre de marche,
- conduite du véhicule,
- communication dans l'entreprise et avec les partenaires,
- réalisation d'un transport,
- gestion d'un partenariat économique.

Les élèves préparent le passage des permis C et EC.



Périodes de formation en milieu professionnel

8 semaines.

Lycée des métiers CLAUDE LEBOIS

8 Boulevard Alamagny BP 128 42403 Saint-Chamond

<https://claud-lebois.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

tél. 04 77 22 06 37 / fax. 04 77 29 99 38 / e-mail 0420040r@ac-lyon.fr

